



16 novembre 2017

Réunion DRHMI/Ingénieurs FO du 15 novembre 2017.

Résultats des négociations.

Chers Collègues,

Réalisée sur la demande de Jean-Michel ACCORSI, Bernard BRIOT, Gilles Pérennès et Dominique LELONG, en tant que représentants des Ingénieurs et associés aux Secrétaires Généraux de FO, cette réunion s'est tenue avec Monsieur BABRE, sous-directeur des personnels, et quelques membres du BPTS notamment.

Cette rencontre destinée à obtenir des réponses face aux interrogations des représentants ingénieurs FO et de tous les IST du ministère, était motivée par l'absence d'informations afférentes aux chantiers menés pour moderniser le statut, sa publication, les arrêtés et l'avancement, questions posées par nombre d'entre vous et concernant chacun de nous.

Comme vous pourrez le constater en prenant connaissance des 7 Questions/Réponses ci-dessous, nous avons négocié point par point les éléments en objets de ces interrogations, doléances ou exigences posées par FO sur la table des négociations.

Plus que jamais déterminés dans l'action et la négociation directe nous voulions revoir certains points importants liés au statut qui semblaient insuffisants jusqu'à cette rencontre concernant notre corps qui mérite une meilleure attractivité et un déroulement de carrière qui offre en qualité et en volume trois grades, les plus hauts échelons sommitaux possible dont 7 HEA, 30 postes du grade « Hors Classe » et 30 postes Fonctionnels de « Chefs des Services Techniques ». Ainsi nous recruterons et fidéliserons les meilleurs éléments de notre corps qui souffre actuellement de désaffection. Examen professionnel, avancement au choix, 3ème grade, Postes Fonctionnels, HEB et HEA, de quoi plaire aux meilleurs et constater que l'on peut réaliser une carrière digne, responsable et reconnaissante au sein de notre filière technique dont nous sommes les locomotives.

Comme le souligne Monsieur MEZIANE notre Secrétaire Général, ce corps ne peut plus être comparé avec celui des Attachés souvent cité en référence sur le plan indemnitaire. Nos compétences sont différentes et complémentaires. Son discours valorisant lors de ces négociations met également en évidence la part très importante de management qui incombe aux postes de responsables en SGAMI, Directeurs, Chefs de bureau et autres. Nous sommes aujourd'hui 340 ingénieurs au total dans le corps (y compris les détachements), c'est une goutte d'eau à très forte valeur ajoutée au regard de nos 250.000 « clients », Policiers et Gendarmes réunis (chiffres extraits de l'Étude de l'Inspection des Finances 2017)

La réunion :

→ Question 1 :

Mise en place à la Hors Échelle A, doté d'une NBI à 60 points, pour la totalité des emplois de directeurs en SGAMI avec la nomination au 1^{er} janvier 2017 des 4 derniers postes (DI Nord, DI Est, DI Sud-Est et DEL Sud-Est).

✓ *Réponse 1 :*

La dotation actuelle de postes « Hors Échelle A » est actuellement de 5 postes, il est entendu et acté par la DRHMI que FO demande 2 postes supplémentaires pour porter la dotation à 7 postes.

➔ **Question 2 :**

Passage au Graff réparti en trois années selon la répartition suivante : 12 postes en 2017, 10 postes en 2018 et 10 postes en 2019

✓ *Réponse 2 :*

Avant négociation par FO, la proposition initiale de l'administration était la suivante : 10 postes sur 2017/2018 (6+4). Suite aux discussions, FO obtient que 13 postes soient répartis sur 2 ans, 9 en 2017 et 4 en 2018. L'étalement de l'affectation de 30 postes sera réalisé sur 6 ans.

➔ **Question 3 :**

RIFSSEP permettant d'accéder au niveau 1 pour les chefs de bureau à forte sollicitation et RIFSEEP niveau 2 pour les chefs de projet (identique statut ingénieurs DESIC)

✓ *Réponse 3 :*

Proposition validée par l'administration, elle devrait intervenir en amont de la publication de l'instruction IFSE (Indemnité Forfaitaire de Sujétion et d'Expertise).

➔ **Question 4 :**

4/. Attribution en 3 ans (2017, 2018 et 2019) des 13 postes d'emplois fonctionnels supplémentaires, sur les postes de DI adjoint et DEL adjoint.

✓ *Réponse 4 :*

Réponse obtenue de l'administration : 10 postes supplémentaires à compter de fin 2018. FO demande la répartition suivante : 5 postes en 2018 – 3 postes en 2019 et 2 postes en 2020.

➔ **Question 5 :**

Systématisation des NBI en fonction des postes tenus : Directeur adjoint 40 points, chefs de bureaux 20 points, chefs de SLI 10 points.

✓ *Réponse 5 :*

Problématique gérée au niveau de la DRCPN, la DRHMI n'a pas compétence sur les décisions concernant la NBI. FO Centrale se charge d'engager le dialogue conformément aux besoins exprimés par les représentants des Ingénieurs FO sur les points évoqués dans la question.

➔ **Question 6 :**

Taux exceptionnel de promotions à l'avancement au principalat au titre des mesures transitoires.

✓ *Réponse 6 :*

Après une négociation largement argumenté compte tenu des attentes du corps et du préjudice de l'année 2017 portant sur l'absence de concours, la lenteur de la publication des textes de la réforme, les préjudices des ayants droits à la promotion au grade de principal suivant l'ancien statut, il est prévu d'octroyer au corps 20 promotions.

La proportion demandée par FO est de 50 % par avancement au choix et 50 % par examen professionnel.

La répartition s'effectuera comme suit :

2017 : 9/10 promotions au choix (pas de concours ni exapro) –

2018 : 2 examens professionnels sont prévus : Un au premier trimestre, au titre de 2018 (10 postes) et un au dernier trimestre, au titre de 2019 pour (10 postes également).

→ Question 7 :

Dotation sur les listes complémentaires des concours d'ingénieurs et de contrôleurs des postes non pourvus à la BIEP.

✓ Réponse 7 :

Cette question sera posée directement à la SDRF, la DRHMI n'est pas en mesure de se prononcer sur cette question.

A bientôt pour de nouvelles informations !

Vos représentants **FO**

Des personnels Ingénieurs des Services Techniques du Ministère de la Sécurité Intérieure.

N'oubliez pas chers collègues ! **FO**, Le Seul Syndicat qui vous défend vraiment !!!!!
